



Le Mot du Maire

Chères Lucycoises, chers Lucycois,

C'est une grande satisfaction pour toute l'équipe de la commission communication de faire paraître ce nouveau bulletin municipal.

Il me semble important d'évoquer tout d'abord les manifestations qui ont eu lieu dans tout le pays.

Le pouvoir d'achat est au cœur des revendications. Il est vrai que les taxes sur les carburants impactent d'avantage le budget des habitants vivants dans les zones rurales, du fait que nous n'avons guère d'autres choix de moyens de transport que notre voiture.

La défense de nos services publics de proximité (hôpitaux, maisons de santé, écoles, lignes SNCF et autres services de transport) mais aussi les commerces de nos villages sont nos priorités ainsi que celles de la Communauté de Commune. Nous sommes actuellement en attente de rachat de la licence IV de l'Auberge « **La marine** » et peut-être également des murs si cela est possible.

Pour ma part, je reste à votre écoute si vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien.

Ce quotidien a été impacté également tout au long de l'année 2018 par une interdiction de consommer l'eau de notre réseau, ce qui est toujours d'actualité aujourd'hui encore. Cependant, les dernières analyses ont révélé malgré tout une baisse significative du taux de métabolites de Diméthachlore CGA ; 0,038 µg/l en octobre mais revenu à 0,213 µg/l en novembre.

Une réunion publique a eu lieu à Crain le 13 décembre afin de restituer l'étude de l'aire d'alimentation du captage d'eau potable (voir l'article en page 4 et 5). Des solutions sont à mettre en œuvre par tous les acteurs concernés

(agriculteurs, collectivités, agence de l'eau, associations et habitants). Les mesures apportées pour améliorer la qualité de l'eau s'inscrivent dans le temps.

C'est pourquoi le conseil municipal de Lucy a choisi de retenir le projet d'une interconnexion sur le réseau de la fédération de la Forterre, ce qui a été également proposé à d'autres communes comme Crain, Coulanges-sur-Yonne et Merry s/Yonne. Une étude chiffrée a été effectuée ainsi que les demandes de financements pour la réalisation de ce projet.

Comme vous l'avez constaté, des travaux de dissimulation des lignes de basse tension électrique et téléphonique rue de la Mairie ont débuté ainsi que l'installation de la cabine basse électrique à l'emplacement des conteneurs de tris sélectifs. Ces derniers ont été installés provisoirement à l'angle du mur du square de la Mairie.

Il est à noter que les bacs d'emballages plastiques et cartons devraient bientôt disparaître au profit d'un ramassage en sacs. Le conseil municipal devra déterminer un nouvel emplacement pour installer les bacs de tris qui concerneront le papier et le verre.

Enfin les travaux de la salle des fêtes devraient démarrer cette année.

Vous trouverez en annexe deux arrêtés : Le premier ayant pour objectif de réduire la vitesse dans notre village, met en place un sens unique de circulation dans les rues de la Mairie et de Fontenottes ainsi que la zone 30 étendue sur l'ensemble du village.

Le second arrêté concerne l'élagage des arbres et arbustes par les particuliers.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très bonne année 2019 ainsi qu'à tous vos proches.

ERIC FIALA

ADRESSES UTILES

LUCY SUR YONNE

MAIRIE secrétariat - Tél : 03 86 81 70 30
Lundi et jeudi 9h30 à 12h30

- Céline et Jean-Charles **FAUCHEUX**
Vente à la ferme de produit Bio
Le jeudi de 16h à 19h - sur commande
et sur le marché de Châtel
2, rue de Fontenottes - **03 86 81 78 41**
- **PEINTURE/MULTI-SERVICES** - Denis BOUTAUT
9 rue du Champ Pommier - **03 86 81 78 61 - 06 46 88 11 27**
denis.boutaut@orange.fr
- **PLOMBIER** - EURL Christophe MERLIN
5^{Bis}, Route de Faulin - **03 86 81 71 25**
- **CHAMBRES D'HÔTES** «Le Clos de Lucy»
1 route de Faulin - **03 86 81 71 02 - 06 09 52 81 40**
- **GÎTE** « La maison de Catherine »
Rue d'en Haut - **03 86 18 89 69**

Associations de loi 1901

- **LUCY EN FÊTE** **06 18 51 91 13** - mariame.hadfi@orange.fr
- **LE BON ACCORD** (Fournil) **06 18 39 75 56**
- **LES LUCIOLES** <https://assolucioles.wordpress.com>
06 13 22 26 03 - leslucioles89480@gmail.com
- **LUCYTOYENS** www.lucytoyens.com
06 61 12 99 75 - lucytoyens@orange.com
- **LA SANGLIÈRE** **06 17 20 70 61** - cedric.joublot@sfr.fr
- **ÉGLISE** Ouverture Tous les jours
du 1^{er} mai au 31 août de 12h à 20h
et du 1^{er} septembre au 2 novembre de 12h à 18h
Messe le 2^{ème} dimanche du mois à 11 h 00

COULANGES SUR YONNE

SANTÉ

- MÉDECINE GÉNÉRALE** Docteur Latamène KADI
16 rue du Pont - **03 86 46 68 27**
- CARDIOLOGUE** Docteur Abdallah Cherkaoui
12 place de l'Hôtel de Ville - **03 86 32 18 11**
- CABINET DENTAIRE** Docteur Laurent BLOCH
12 place de l'Hôtel de ville - **03 86 46 21 92**
- KINÉSITHÉRAPEUTE** Catherine ANDRÉ LAPORTE
8 place de l'Hôtel de Ville - **03 86 81 72 89**
- PHARMACIE THEVENOT**
11 rue d'Auxerre - **03 86 81 70 85**
Mardi au samedi 9h-12h et 14h-19h, lundi 14h-19h
- AMBULANCES RATHERY**
6 rue du Moulin - **03 86 81 72 84**
- CABINET D'INFIRMIÈRES** Dominique ELOY - Béatrice VERDONCK
Charlotte VIAUX CAMBUZAT - Loïc MESBAH- **03 86 81 78 27**
- SOINS À DOMICILE** (SSIAD) Maison de retraite Sainte-Clotilde
1 rue Millet-Hugo - **03 86 81 72 55**

PRATIQUE

- Taxis VSL St-Marc Transports **03 86 81 03 93**
- Pompes funèbres Coulanges **03 86 81 78 46**
- Gare de Coulanges SNCF. **03 80 11 29 29** (prix d'un appel local)
- Guichet SNCF de la Gare de Clamecy :
Les lundi et vendredi de 10h30 à 17h25. Fermé les autres jours

AUTRES

- ASSOCIATION D'AIDE MÉNAGÈRE ACTIV'UNA** (Anci^{ent} AMIC)
03 86 81 79 16
Services à la personne et portage de repas à domicile.
- LA POSTE / LA BANQUE POSTALE**
Place de l'Hôtel de ville - **03 86 81 72 64**
Du lundi au vendredi de 14h à 16h30
- PROXIMARCHÉ**
Tlj 7h30 à 21h sans interruption - Livraison à domicile - **03 86 51 83 94**
- DÉCHETTERIE** - Route de Clamecy
Jusqu'au 31 mars : mardi et jeudi, samedi 14h-16h
A compter du 1^{er} avril : mardi et jeudi, samedi 14h-17h
- MICRO-CRÈCHE** Mirabelle
Rue des Grands Vergers - **03 86 81 82 95**
- CHORALE RENÉ ROSE**
Répétitions le jeudi 18h30-20h30 - **03 86 81 06 07**
- DES MOTS DOUX POUR LES LOULOUS** - Place de l'Hôtel de Ville
Le samedi matin - **06 62 44 88 68**
- CLUB DES TROIS PRINTEMPS** - Salle de justice de paix
Tous les jeudis de 14h à 18h - **03 86 81 72 28**
- PASSEPORT DÉTENTE COULANGES/YONNE** -
<https://passeportdetente89480.sportsregions.fr>
- RANDOENNÉE PÉDESTRE** - tous les lundis
Départ 14h - Place de l'Hôtel de Ville
- GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN** - Tous les mercredis
(hors vacances scolaires) de 18h à 19h - Salle des Fêtes
03 86 81 77 72



DIVERS

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE NATIONALE : 17
- GENDARMERIE Coulanges-sur-Yonne : **03 86 81 71 40**
- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
- HÔPITAUX**
AUXERRE : **03 86 48 48 48**
CLAMECY : **03 86 27 60 60**
AVALLON : **03 86 34 66 00**
POLYCLINIQUE AUXERRE : **03 86 94 49 49**

BRÈVES



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNE AURONT LIEU LE DIMANCHE 26 MAI 2019

ATTENTION, IL N'Y AURA QU'UN SEUL TOUR !

Pour ceux qui n'oseraient pas venir au rendez vous proposé par les Lucioles :

« **Les livres ont la parole** », qui a lieu, une fois par mois, à Lucy autour d'une collation, j'ai écrit ce témoignage :

Je m'appelle Madeleine. Je viens à Lucy surtout au moment des vacances scolaires. J'ai participé à : « Les livres ont la parole », pour la première fois, en disant ces mots : « Moi, je ne lis pas, a part les journaux l'Yonne Républicaine, Femme actuelle, ou Viva Déco, ou d'autres « bêtises », pas très culturelles. »

Si je lis des livres, ce sont plutôt des livres d'anatomie, de mouvements, ou de danse, en rapport avec mon métier de professeur de danse.

Je suis venue donc, malgré tout, avec : le journal Télérama, que je parcours lorsque j'ai le temps (habitant sur Paris), et un livre sur les objets de la cuisine à travers le temps. Ce livre que j'avais particulièrement apprécié car beaucoup d'images.

Au détour des échanges, avec Jean -Jacques, mon mari, Chantal et Marie Jeanne, qui avaient apportés, chacun, des livres « **dits sérieux ...** » et différents, je me suis aperçu progressivement de ce qui pouvait m'intéresser.

En effet, Marie Jeanne, suite à mes remarques, disait que j'avais l'air d'aimer tout ce qui est biographie. Et moi, je dirai aussi, psychologie ; tout ce qui tourne autour des comportements des humains. Mais je ne suis pas intéressée par les romans, les histoires etc... Ce fut pour moi, une belle prise de conscience, faite au travers du regard des autres.

J'ai également beaucoup apprécié le respect et l'écoute de chacun, pendant ce moment où chacun a pu parler de ce qui le ou la passionne dans ces livres.

Ces remarques, me permettront peut être dans l'avenir de m'intéresser à la lecture, et même si je ne lis pas l'intégralité du livre -c'est cela mon souci- mais au moins de parcourir des biographies à mon rythme.

Et n'hésitez pas à venir rejoindre **LES LUCIOLES**, même si vous ne lisez pas beaucoup. Il y a peut être un lecteur qui sommeille en vous. C'est une fois par mois, le **VENDREDI** en général à 19 H.

Je remercie les amies des Lucioles.

Madeleine Fajon Marchesi

Le **samedi 24 novembre 2018**, la maison médicale « Bruno Faure » a été inaugurée à Châtel-Censoir.

Mme Faure, en mémoire de son mari Bruno Faure, longtemps médecin et 1er Adjoint de cette commune, a fait un don de 200 000 €, soit près de la moitié du coût total de la rénovation de l'ancienne école, devenue aujourd'hui maison médicale.

La Municipalité recherche activement un médecin généraliste à temps plein. En attendant et sous réserve de l'accord de l'Ordre des médecins, Mme Catherine Chardon, médecin-généraliste interviendra une demi-journée par semaine, a priori le mardi après-midi.

D'or et déjà, Mme Catherine Mercier, infirmière et Mr Sylvain Tillet, kinésithérapeute exercent à la maison médicale. A partir du mois de juin le Docteur Jean-Philippe Monot, ophtalmologue consultera une demi-journée par semaine.

Pendant un an, la commune met, gratuitement, à disposition les locaux aux différents intervenants.

• Infirmière Catherine Mercier Tél : **03 86 81 46 51**

Du **LUNDI AU VENDREDI** de 8H30 à 9H00 et sur rendez-vous
Soins à domicile et au cabinet

• Kinésithérapeute Sylvain Tillet Tél : **03 86 81 08 02**

Du **LUNDI AU VENDREDI** sur rendez-vous
Soins à domicile et au cabinet



MOBIGO :

Pour vos déplacements en
Bourgogne-Franche-Comté
en transport en commun :
TER – Autocars – Bus – Tram



Un site internet : viamobigo.fr

Un numéro de Tél : **03 80 11 29 29** (prix
d'un appel local)

du **LUNDI AU SAMEDI** de 7H à 20H

Vous prenez ou arrivez en train en gare de
Coulanges sur Yonne ou de Châtel-Censoir,
vous pouvez réserver un TAXI-TER (3,50€)
de votre domicile à la gare et inversement.

Pour cela, téléphonez au **03 80 11 29 29** du
LUNDI AU VENDREDI de 8H à 18H et au plus
tard, la veille de votre voyage, avant 18h.

ÉTAT CIVIL 2^{ème} semestre 2018



Mariage de
Grégoire LORIEUX avec
Laurence ROUGIER
le 1^{er} septembre

RESTITUTION DE L'ÉTUDE B.A.C.

La restitution de l'étude de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) d'eau potable des Prés Marins à Crain et des Noyers à Lucy sur Yonne a eu lieu le 13 décembre 2018 au Foyer Rural de Crain.

Une soixantaine de personnes assistaient à cette réunion publique.

En introduction, Mr Bramoullé, Maire de Crain a brièvement rappelé l'histoire de l'étude BAC (Bassin d'Alimentation et de Captage). En 2007, suite à un taux très élevé de nitrate détecté dans l'eau consommée, une étude a été lancée, mais elle n'a pas été poursuivie. L'étude fut reprise en 2011, conjointement aux deux communes (Crain et Lucy sur Yonne). Selon Mr Bramoullé « la durée et l'attente de la finalisation de l'étude n'est pas de notre fait, mais de celui des personnes ou du cabinet chargé de celle-ci ». En fin de séance, Mr Jean Desnoyers, Président de la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre remercia vivement le cabinet TAUW et les différentes personnes ayant réalisées cette étude. Mme Julie Estivale, ingénieur-agronome, nous a ensuite présenté l'étude durant près de deux heures.

Cette étude s'est déroulée en trois phases, dont la durée de chacune a été plus ou moins longue.

– Contexte et objectifs des études AAC

La problématique de départ était une concentration de nitrates $> 37,5$ mg/l sur les deux points de captages (le seuil maximal est de 50 mg/l), ensuite est apparu la vulnérabilité à d'autres intrants agricoles (atrazine, métabolite CGA du diméthachlore entre autres)

Concernant les nitrates : Lucy sur Yonne est revenue à un taux $< 37,5$ mg/l. C'est bien, il convient de maintenir ce taux, voire de poursuivre sa diminution. Concernant les pesticides : il convient de préserver la qualité de l'eau vis à vis de ceux-ci en diminuant la pression en intrants, et en surveillant la présence de molécules, notamment les métabolites du métazachlore et du diméthachlore.

Tout cela ayant pour objectif l'amélioration pérenne de la qualité des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable.

– Définition des périmètres de protection

Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est obligatoire pour tout captage d'eau potable, aussi une démarche de régularisation administrative est en cours à Lucy sur Yonne sur le puits des Noyers.

Trois périmètres de protection autour du point de captage ont été définis, à savoir un périmètre de protection immédiat, un rapproché et un éloigné. (voir carte ci-contre)

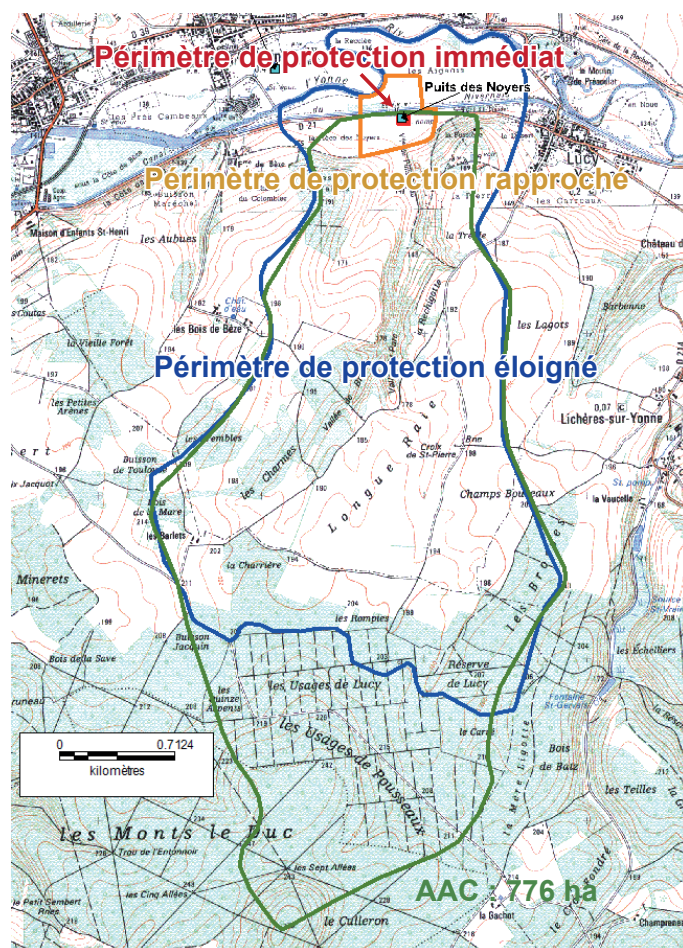
La démarche a été menée en parallèle des études AAC car des éléments sont communs :

l'étude hydrologique et délimitation /vulnérabilité de l'AAC (phase I) et le diagnostic des pressions agricoles et non agricoles (phase II)

La finalité des 2 démarches est différente !

La DUP est un arrêté préfectoral avec des contraintes obligatoires. L'étude AAC, est un programme d'actions volontaires (phase III)

Le dossier de DUP est soumis à enquête publique. Plusieurs fois annoncée, l'enquête publique devrait avoir lieu au cours du 1er trimestre 2019, selon le représentant de l'ARS (Agence Régionale de Santé) présent à cette réunion.



- Étude hydrologique et délimitation /vulnérabilité de l'AAC (Phase I)

L'étude montre un écoulement du Sud vers le Nord avec une continuité entre la nappe des calcaires et la nappe des alluvions. La vallée du puits Bréau participant à l'alimentation du captage, tous les ruissellements qui y aboutissent font partie de l'AAC. Les données de qualité de l'eau montre une participation marginale du canal vers le captage. L'AAC est de 776 ha.

Pour définir la vulnérabilité de l'AAC, plusieurs paramètres sont pris en compte : la nature des sols, leur épaisseur avant d'atteindre le haut de la nappe phréatique (appelée Zone Non Saturée celle-ci est peu profonde), la pente des terrains, leur perméabilité, l'infiltration de l'eau, les phénomènes de dilution, de dispersion. A partir de ces paramètres, différentes cartes sont établies puis combinées pour établir une carte de vulnérabilité de l'AAC.

- Diagnostic des pressions agricoles et non agricoles (Phase II)

Contrairement à Crain où il existe des pressions non agricoles (ancienne usine, station d'épuration vétuste...), il n'y a que les pressions agricoles pour Lucy sur Yonne.

A Lucy, 6 exploitations agricoles ont été enquêtées, soit 40 parcelles sur 42 représentant 335ha et 99 % de la SAU (Surface Agricole Utile)

Tous les agriculteurs ont répondu sur leur usage de produits phytosanitaires, leurs rotations des cultures, leur travail de la terre et cela sur les trois dernières années. En sachant que depuis 2011, ils appliquent les mesures obligatoires du PAN (Plan d'Action National) destiné à réguler l'impact des apports d'Azote (responsable du taux de Nitrate)

- Elaboration du programme d'actions (Phase III)

« Boîte à outils » des actions			Mesures ciblées
			Mesures liées à la vulnérabilité
			Actions de territoire
Code	Action	Efficacité	Acteur
Non agri1	Raccorder le réseau d'assainissement de Crain à Coulanges sur Yonne	★	A Collectivités
Non agri2	Mettre aux normes les installations ANC de Festigny	★	C Particuliers
Non agri3	Sécuriser la cessation d'activité de l'usine de produits chimiques de Crain	★	D Industriel
Non agri4	Promouvoir des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement chez les habitants de Crain	★	D Collectivités
Non agri5	Réhabiliter les points d'eau ou combler les ouvrages abandonnés	★	D Particuliers
Non agri6	Eviter de désherber les voies ferrées avec des produits phytosanitaires	★	B SNCF
Agri1	Maintenir l'activité d'élevage	□	B Agriculteurs/Collectivités
Agri2	Maintenir l'agriculture biologique	□	A Agriculteurs/Collectivités
Agri3	Diversifier les cultures et allonger la rotation	□	B Agriculteurs
Agri4	Planter des couverts végétaux et des cultures associées	□	D Agriculteurs
Agri5	Ajuster le programme herbicide à la flore	□	C Agriculteurs
Agri6	Favoriser les techniques alternatives de désherbage	□	A Particuliers
Agri7	Maintenir la surface occupée par des forêts gérées de manière extensive	□	C Particuliers
Agri8	Acquérir les terrains les plus vulnérables	□	A Collectivités
Agri9	Aménager des zones tampon pour piéger les eaux de ruissellement	□	B Agriculteurs/Collectivités
Agri10	Réduire les risques de pollution ponctuelle	★	D Agriculteurs/Collectivités
Nitrates1	Rééquilibrer le fractionnement azoté	□	A Agriculteurs
Nitrates2	Changer la formulation des premiers apports azotés	□	D Agriculteurs
Nitrates3	Moduler la dose d'azote en fonction de la variabilité intra-parcellaire	□	B Agriculteurs
Nitrates4	Améliorer le sol (pH, engrais de fond, matière organique)	□	D Agriculteurs
Nitrates5	Eviter le stockage d'engrais organique sur les zones vulnérables et très vulnérables	□	D Agriculteurs
Nitrates6	Suivre les reliquats azotés en entrée hiver	□	D Agriculteurs

Un scénario commun pour les deux captages, a été établi avec trois volets :

Un volet non agricole impliquant les collectivités, les industriels, les particuliers.

Un volet agricole dit général, visant à utiliser moins d'intrants et à maîtriser les risques de pollution impliquant les agriculteurs et les collectivités.

Un volet agricole ciblé nitrate impliquant les agriculteurs.

Nous ne reviendrons pas, ici, sur les pratiques obligatoires.

Les actions de ce programme se feront sur la base du volontariat. A cet effet la Fédération des Eaux Puisaye-For-terre recrutera, à compter du 5 janvier 2019, une personne chargée de l'animation, de la mise en œuvre du programme d'action et de l'accompagnement notamment des agriculteurs volontaires et ce durant trois ans.

**L'eau est notre bien commun,
elle est l'affaire de tous**



COMPTES - RENDUS

du conseil municipal

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2018

MISE EN PLACE DE L'ARRETE SUR LE TAILLAGE DES ARBRES ET BRANCHES DEPASSANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Maire indique que suite aux dépassements de branchage sur les voies de la commune, il serait préférable de mettre en place un arrêté sur le taillage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité

•**AUTORISE** la mise en place de l'arrêté et laisse M. le Maire signé les documents nécessaires.

MISE EN PLACE DE L'ARRETE DE CIRCULATION EN SENS UNIQUE DES RUES DE LA MAIRIE ET DE FONTENOTTES ET PROLONGEMENT DE LA ZONE 30

Le Maire indique que suite aux vitesses excessives des véhicules qui traversent la commune, plusieurs modifications doit être faite au sein de la Commune. Et l'arrêté de circulation se présente ainsi :

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel modifié du 7 juin 1977;

Considérant que sur la chaussée de la commune, sur la section comprise entre Rue de la Mairie et la Rue de Fontenottes, il est nécessaire d'instaurer un sens unique de la circulation dans le sens « Descendant la rue de la Mairie, de la rue du Bourg-basson vers la rue Basse » et « Remontant la rue de Fontenottes de la rue basse vers la rue du Bourg-basson ».

Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique et d'assurer la priorité sur certaines voies, l'introduction d'une nouvelle zone de circulation à 30 visant à une meilleure lisibilité pour l'ensemble des usagers de l'espace public, et ayant pour objectif la diminution de vitesse des véhicules, s'avère indispensable,

ARTICLE 1 : Dans l'agglomération de Lucy sur Yonne, sur les rues de la Mairie et Fontenottes complètes de la circulation est instauré dans le sens Descendant la rue de la Mairie, de la rue du Bourg-basson vers la rue Basse » et « Remontant la rue de Fontenottes de la rue basse vers la rue du Bourg-basson ».

Les véhicules susceptibles d'utiliser le sens opposé interdit, emprunteront l'itinéraire suivant :



ET il est instauré une zone 30 dans l'agglomération de la commune de Lucy sur Yonne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité

•**AUTORISE** le Maire à signer l'acte nécessaire à application des modifications de circulation.

DM 1 DECISIONS MODIFICATIFS SUR BP COMMUNE ET EAU

Sur proposition de Monsieur le Maire des mouvements budgétaires sont nécessaires afin de procéder à des ajustements au budget Commune et au budget eau de l'exercice 2018. Il convient donc de procéder à l'ouverture de crédits comme suit :

BP COMMUNE

En fonctionnement :

Chapitre	Article	Section	Sens	Nature	Montant
023	023	Fonctionnement	Dépense	Virement à la section d'investissement	- 3000.00€
012	6411	Fonctionnement	Dépense	Personnel Titulaire	+ 2000.00€
012	6218	Fonctionnement	Dépense	Autre personnel extérieur	+ 1000.00€
Chapitre	Article	Section	Sens	Nature	Montant
023	023	Fonctionnement	Dépense	Virement à la section d'investissement	- 4000.00€
65	66548	Fonctionnement	Dépense	Autres contributions	+ 4000.00€

En Investissement:

Chapitre	Article	Section	Sens	Nature	Montant
023	023	Fonctionnement	Dépense	Virement à la section d'investissement	+ 7000.00€
021	021	Investissement	Recette	Virement à la section de fonctionnement	- 7000.00€

BP EAU

En fonctionnement :

Chapitre	Article	Section	Sens	Nature	Montant
012	621	Fonctionnement	Dépense	Personnel extérieur au service	- 7000.00€
011	021	Fonctionnement	Dépense	Entretien et réparation réseaux	+ 7000.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à la majorité (8 pour et 1 abstention)

•**AUTORISE** les décisions modificatives au BP Commune et BP EAU

ACCORD DE LA SUBVENTION AUPRES DU BP CCAS POUR L'ANNEE 2018

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la comptabilité M14, l'instruction budgétaire précise que les destinataires des subventions au compte 65736 sont nominativement désignés.

La subvention nécessaire à l'équilibre du budget 2018 du CCAS s'établit de la façon suivante :

Bénéficiaire	Compte	Montant
Centre Communal d'Action Sociale de Lucy-sur -Yonne	4 000.00 €	657362€

VU l'avis de la commission des finances du 29 mars dernier. Sachant que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

•**ACCORDE** la subvention de 4 000.00€ au CCAS

MISE EN NON VALEUR SUR BP EAU

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU la présentation de demande en non-valeur déposée par Madame ROUSERE Brigitte, Trésorière-receveur municipal de VERMENTON ;

•**CONSIDÉRANT** que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Madame la Trésorière-receveur municipal dans les délais réglementaires ;

•**CONSIDÉRANT** qu'il est désormais certain que cette créance ne pourra plus faire l'objet d'un recouvrement; la demande d'admission en non-valeur pour un montant global de 54.51 €, réparti sur 1 titre de recettes émis en 2015, sur le Budget eau. L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont il dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur du titre de recettes faisant l'objet de cette demande.

DEMANDE DE SUBVENTION 2019 PAR LE TELETHON

Monsieur le Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de la subvention attribuée par la Commune de Lucy-sur-yonne au Téléthon pour l'année 2019 :

ASSOCIATIONS	MONTANT PROPOSE POUR 2018	VOTE
TELETHON	100,00 €	A l'unanimité

Le Conseil, après délibération, à l'unanimité

•**VOTE** le montant de la subvention attribuée à l'association ci-dessus détaillée pour l'année 2019.

•**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser la somme allouée à l'association.

QUESTIONS DIVERSES

Mise en péril de l'Auberge la Marine, en attente de réponse auprès du Notaire avant de lancer la procédure.

Vérification de la teinte sur porte du Lavoir, choix entre une lasure incolore ou une couleur chêne claire.

Modification des panneaux de circulation en attente d'une commission travaux.

Report au prochain conseil de la délibération sur l'adhésion de la Fourrière Animale du centre Yonne, suite à manque d'informations pécuniaires.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018

NOUVEAU STATUTS DU SYVOSC

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le SYVOC a du Re-délibérer sur les statuts mis à jour suite à la demande de la Préfecture de l'Yonne et cette nouvelle rédaction où il a été précisé que le siège social du SYVOSC (Mairie de Courson-les-Carrières) est distinct de l'adresse postale (3 route du Suchois Molesmes) ; et que la commune de Lucy sur Yonne (commune adhérente) a été repris au sein de l'article 1er ; l'article 2 permettra d'intégrer par convention un nouvelle collectivité ; l'article 9 précise que la participation des communes aux frais de fonctionnement est votée en assemblée générale chaque année ; enfin l'article 10 prévoit les conditions d'adhésion à un autre établissement public de coopération intercommunale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :

La modification des statuts du SYVOC

ONF VENTE PAR ADJUDICATION ET FIXATION DU PRIX DE RETRAIT POUR LES PARCELLES 1 -29 ET 14

Le Maire indique que suite à la vente de bois par adjudication des parcelles 1 29 et 14 , l'ONF demande de préciser le prix de retrait.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

•**Fixe** le prix de retrait pour les deux parcelles à la somme de 200.00 € par M3

•**Laisse** à l'ONF la responsabilité de décider des prorogations de délai éventuelles à accorder aux acheteurs dans l'intérêt de la commune et dans le respect du cahier des clauses générales de vents en bloc et sur pied.

•**Laisse** à l'ONF la responsabilité de décider de l'utilisation des places de dépôt par les acheteurs. Le cas échéant, l'utilisation de ces places de dépôt fera l'objet d'un contrat de location payant

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES SUR LE PERIMETRE DE LA REGION BFC EN TANT QUE MEMBRE

Le Maire explique que le coordonnateur dugroupement est le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre. Il est chargé à ce titre de procéder, dans le respect des règles prévues par l'ordonnance n° 2015-899 et le décret n° 2016-360, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants en vue de la satisfaction des besoins des membres dans les domaines visés à l'article 2 de l'acte constitutif. Après vérification auprès du SIEEN, la consommation en énergie est trop petite pour adhérer augroupement de commande.

RÉTROSPECTIVE



**Un arbre à message
Japonais**



Noël des enfants



**Beaucoup d'enfants déguisés
pour Halloween**



Attention les gourmets arrivent en force

**On danse toute la journée à la fête
du cochon**



De belles histoires de sorcières!!



Cérémonie du 11 Novembre



**Médaille du travail et remise
du diplôme de Claude**



Ateliers jeux des lucioles

Choucroute de Lucy en fête



***Interview des anciennes
élèves de l'école de Lucy***



Un très beau MANDALA



Hum...On en mangerait!



***Le repas de Noël a été très
apprécié!***



Quelle ambiance au fournil !!



Repas de la Sanglière (Sept)



Fête de lumières par les Lucioles

LE TEMPS DE LA COMMUNALE.

C'était comment l'école à Lucy avant ? Qui n'a pas un jour posé ou entendu cette question ?

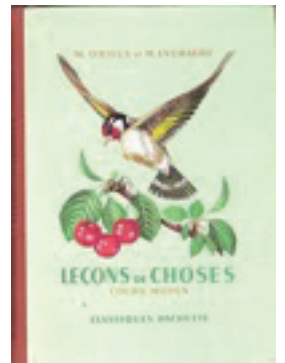
Alice, Marie, Monique, Bernard, Roger et bien d'autres, ils sont nombreux à avoir usé leurs fonds de culottes sur les bancs de la salle de classe entre 1941 et 1956. La plupart sont nés au village, certains y sont réfugiés fuyant la guerre, d'autres encore sont élevés dans une famille d'accueil. Ils ont vécu les mêmes moments, ou partagé avec quelques années d'écart les mêmes expériences. Presque tous gardent de bons souvenirs de ces années passées à « la communale ». Ils éprouvent toujours un peu de nostalgie quand ils repensent à la maîtresse et son air sévère, aux élèves studieux ou dissipés, à cette odeur de craie flottant dans la salle de classe, aux rires et aux cris pendant les récréations.

C'est en ayant fait appel à leur mémoire que nous allons évoquer cette période au travers d'un récit qui entremêle leurs souvenirs au cœur d'une même histoire.

Je suis allée à l'école de Lucy dès l'âge de six ans. Le jour de ma première rentrée des classes reste gravé dans ma mémoire. Je suis partagée entre l'excitation d'aborder une vie nouvelle et l'inquiétude face à ce qui m'attend.



La veille, j'ai rangé mes fournitures dans mon petit cartable marron en carton bouilli flambant neuf. J'ai pris grand soin de ne rien oublier : Le plumier en bois avec crayon à papier, gomme et porte plume, une règle plate de bois, un petit étui métallique contenant des plumes d'acier «Sergent Major»¹, l'ardoise et son chiffon qui resteront pendant toute l'année à l'école, bien rangés dans mon pupitre. L'ardoise permet d'économiser bien des cahiers. On peut écrire des pages entières pendant des jours et des heures sans dépenser un centime. L'erreur est sans conséquence il suffit d'effacer puis de recommencer.



Les élèves reçoivent les livres et les cahiers le premier jour de l'école, il faut les ramener à la maison et les couvrir soigneusement de papier bleu pour éviter qu'ils ne se dégradent plus qu'ils ne le sont. Si besoin, on les répare. Mon premier livre de lecture est un abécédaire. On rend ces livres à la fin de l'année après en avoir pris le plus grand soin. Utilisés par plusieurs générations de « petits chenapans » certains de ces livres sont abîmés, nous devons nous en contenter. Nous avons aussi des protège-cahiers et des buvards de réclames distribués par la maîtresse. Moi, j'aime collectionner les buvards portant des publicités, on disait « des réclames » : chocolat Meunier, cacao Van Houten, Ripolin etc....

Les jours d'école, il faut se lever tôt. Ce matin là, pas besoin que maman me secoue lorsque qu'elle m'appelle en disant « Alice ¹, c'est l'heure ! » je suis déjà réveillée. Je fais ma toilette près de la cuisinière pour ne pas prendre froid. Les maisons disposant d'une chaudière et d'une salle de bains sont encore rares. Il n'y a pas l'eau courante, les plus chanceux disposent d'une pompe au dessus de l'évier, les autres vont chercher l'eau au puits dans la cour ou sur la rue. Le lavabo se résume à une petite bassine en émail. Si l'hygiène n'est pas la même qu'aujourd'hui, les gens sont propres : une petite toilette tous les matins et un bon dégrassement dans un baquet chaque dimanche.

Après m'être bien lavée les mains et donnée un coup de gant rapide sur le museau avec un peu de savon de Marseille qui me pique les yeux, je finis de m'habiller.



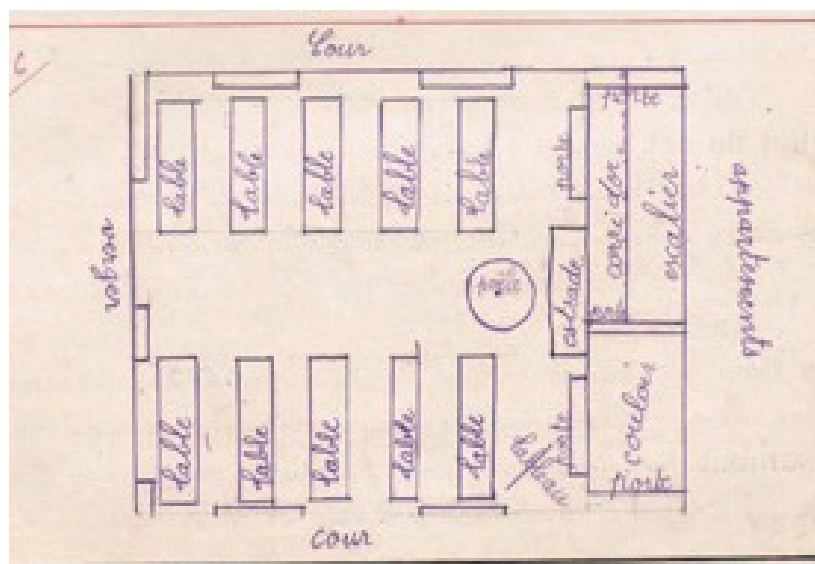
Les garçons portent un béret, des culottes courtes et un tablier noir, parfois gris, avec une ceinture et le boutonnage sur le côté gauche. Les fillettes bénéficient d'un peu plus de fantaisie grâce à des tabliers de couleurs peu salissantes ou de tissu à carreaux. Même si certains se déplacent encore en sabots, en général garçons et filles portent des galoches avec des chaussettes hautes, en laine, qui souvent retombent en boudinant sur les chaussures. Les jours de mauvais temps protégés par le capuchon d'une pèlerine en laine bleue foncée, on s'emmitoufle jusqu'aux oreilles avec une grosse écharpe. Le temps d'avaler un grand bol de café au lait, et d'engloutir une tranche de pain, me voilà prête.

Avant de partir, maman vérifie ma tenue, arrange ma coiffure et me donne ses dernières recommandations « sois sage, travaille bien ». J'attends le passage d'Yvonne², d'Yvon³ et des autres enfants venant du hameau du bois de Bèze pour leur emboîter le pas. Quand ils arrivent au village, ils ont déjà parcouru près de quatre kilomètres d'un bon pas car il s'agit de ne pas être en retard. Les hivers sont froids, la neige et le gel ne sont pas rares. Une vieille paire de chaussettes leur sert de gants qu'ils prennent soin de retirer avant d'arriver de peur que les autres enfants se moquent d'eux.

En plus de leur cartable, ils transportent leur gamelle pour le repas de midi, pas le temps de rentrer à la maison. Rapidement rejoints par les écoliers descendant la rue du haut, avant de tourner dans la rue du collège, nous sommes quelques un à attendre nos camarades habitant à l'autre bout du village. C'est à ce coin de rue que je retrouve Marie⁴, une copine de deux ans mon aînée. Sa mère son frère et ses sœurs sont venus se réfugier à Lucy à cause de la guerre, Son père est resté à Paris. Ils demeurent rue Saint Martin, une route ou plutôt, comme elle en parlera plus tard, un chemin qui renonce très vite à en être un pour se perdre dans les champs. Les aînés accompagnent les plus jeunes. Ainsi Monique⁵ devenue « grande » passera prendre le petit Bernard⁶ dans la ferme de ses parents.

Ensemble, nous passons les grilles de la cour de l'école sans oublier de dire bonjour. Lorsque des enfants jouent, il faut le dire assez fort pour être certains que la maîtresse nous entende, au risque de repasser le portail dans l'autre sens : « vous n'avez rien oublié ? ». Et ce n'est pas parce que l'on a dit bonjour le matin qu'il ne faut pas le redire l'après midi !

A neuf heures, la maîtresse, madame Milot⁷ tire sur la chaîne de la grosse cloche de bronze mettant ainsi fin aux joyeuses retrouvailles du matin. Immédiatement le silence se fait. Garçons et filles se mettent en rang. Personne ne souffle mot attendant que l'on nous donne l'ordre d'avancer. Au moment de passer la porte, C'est l'inspection de nos mains, nos oreilles et nos cheveux et malheur à ceux qui ont des poux. Notre tenue vestimentaire doit être correcte.



Après avoir suspendu manteaux et pèlerines dans le couloir, les élèves entrent dans la classe par la porte du fond, la première étant réservée à la maîtresse². Debout à côté de leur bureau, ils attendent la permission de s'asseoir. A chacun sa place selon son âge, son niveau d'étude et sa taille ; les plus jeunes dans la rangée en face de la maîtresse, les plus grands derrière pour ne pas gêner la vue des autres sur le terrible tableau noir. A cette époque, les lunettes pour les enfants sont rares, ne serait-ce qu'en raison de leur coût. Qui plus est, il n'y a pas de visite médicale pour dépister les problèmes de vue. Les enfants qui voient mal sont simplement placés près du tableau. A Lucy, garçons et filles ne sont plus séparés. La cloison de bois qui partageait la classe au moment de la construction de l'école a disparu.

La salle de classe est spacieuse et éclairée par de hautes fenêtres. Face au bureau de la maîtresse installé sur l'estrade en bois, se trouvent les rangées de tables bien alignées. L'organisation de la salle de classe n'est pas la même dans chaque village. Alice⁸ (nous sommes plusieurs à porter le même prénom), qui est allée à l'école de Lichères se souvient que le bureau du maître est situé au fond de la classe. En dominant toutes les tables il peut facilement surveiller les élèves à leur insu. La classe est chauffée par un gros poêle à bois situé dans l'allée centrale entouré d'une grille servant de protection. Au fond à droite il y a dans le mur un grand placard faisant office de bibliothèque. Il y a beaucoup de livres, pour mon plus grand plaisir. Je me souviens avoir lu « Maria Chapdelaine » au moins dix fois. Au dessus de la cheminée la photo de Philippe Pétain a été remplacée par celle de l'ancien instituteur Monsieur Roncelin⁹ qui fut en 1911 le maître d'école de Gustave Coignet, le papa de Monique.

Le plan de travail des bureaux est légèrement en pente, en le soulevant on accède à un casier où sont rangées livres et cahiers. Une rainure permet de poser les crayons et le porte-plume, à droite un trou est prévu pour recevoir l'encrier en porcelaine. Nous utilisons de l'encre violette que la maîtresse prépare elle-même ; dans une bouteille en verre au bec verseur en métal. La classe est ce que l'on appelle une « classe unique » où la maîtresse transmet son savoir aux élèves répartis sur plusieurs niveaux : nous sommes une quarantaine d'enfants de quatre à quinze ans. Chaque année reprend et approfondit les mêmes notions. Tandis que l'institutrice fait la classe à une section, les autres effectuent des exercices, et vice-et-versa.

Mon appréhension du premier jour s'en est allée rapidement, mais pour Marie cela a plutôt mal commencé. Elle n'ose pas demander à sortir, arrive ce qui doit arriver, elle fait pipi dans sa culotte.

Chaque jour débute par le chant et la leçon de morale destinée à faire de nous de bons citoyens. Elle porte, le plus souvent, sur les bonnes pratiques de vie en société : l'ordre et le soin, la politesse et l'obéissance, les vertus du travail, le respect des personnes, ou encore les devoirs envers la patrie. Une maxime est inscrite au tableau, expliquée, développée puis illustrée par quelques exemples. Elle est ensuite retranscrite sur le cahier du jour comme modèle d'écriture. J'ai retrouvé l'une de ces leçons en relisant un de mes anciens cahiers du cours moyen deuxième année, j'avais neuf ans. « Un bon écolier doit être exact, assidu et travailler avec plaisir et contentement. Je comprends la nécessité de la discipline. Je dois obéir tout de suite, de bon cœur et gaiement, et ne pas me faire rappeler pour éviter la peine de ma maîtresse. »

En alternance avec les leçons de morale, la maîtresse nous enseigne l'instruction civique ou dispense des principes de sécurité : « Nous devons respecter les biens communaux, les entretenir car ils sont à nous. Le maire est chargé d'assurer la surveillance », « attention, la rue est dangereuse, je dois marcher à droite et suivre le trottoir ». Après avoir inscrit la date sur mon cahier du jour, courbée sur mon pupitre, tirant la langue ou pinçant les lèvres, et trempant régulièrement ma plume sergent major dans le petit encrier de porcelaine blanche, je m'applique à recopier la maxime en lettres rondes avec pleins et déliés. C'est difficile, il ne faut pas faire de « pâtés ». Nous avons tous connu l'encre violette qui laisse des traces souvent

2 Plan de la classe dressé par l'élève Gustave Coignet vers 1911 extrait de son cahier de géographie locale : géographie physique, économique, poli-



difficiles à enlever sur nos doigts. Pas question de se servir d'un stylo. Puis viennent la lecture, l'écriture, la dictée, le calcul, la grammaire, l'histoire, la géographie, la leçon de choses En français, on fait tous les jours de la lecture et une fois par semaine, la dictée et la rédaction. Grammaire, conjugaison, vocabulaire et récitation sont également au programme³.

Je me souviens encore de certaines : « le loup et le chien » de Jean de La Fontaine, « un ami d'enfance » de La Martine, « Le vieux moissonneur » de Victor Hugo.

Je me souviens très bien d'un poème de Victor Hugo pour lequel j'ai fait le pari d'en modifier les mots lors de la récitation en classe. Ainsi « toute gloire à nos yeux passe et tombe éphémère » est devenu « toute gloire à nos yeux passe et tombe dans le trou ». Je suis très contente de moi : j'ai osé ! Je le suis moins quand je reçois une bonne gifle de madame Milot. Au moins j'ai bien fait rire mes camarades,

En mathématiques, on apprend par cœur nos tables de multiplication que nous récitons sur l'air du « nanana na, nanana nana ... » on fait beaucoup de problèmes d'arithmétique où il est

souvent question de robinets qui coulent, (alors que beaucoup d'entre nous vont encore s'approvisionner en eau à la pompe au coin de la rue), de baignoires qui se remplissent, de trains qui se croisent, de prix de revient d'un kilos de pommes de terre ou du nombre de piquets pour une clôture.

Voici le genre de problèmes que nous avons à résoudre aux épreuves du Certificat d'étude : Pour faire des confitures, votre grand-mère utilise 5,6 kg de prunes. On mélange les fruits avec les $\frac{4}{5}$ de leur poids en sucre. Le dénoyautage et la cuisson font perdre 25% du poids du mélange. Après cuisson, on met la confiture dans des pots de 500 g. Combien de pots votre grand-mère peut-elle confectionner? Quels poids reste-t-il à lécher au fond de la bassine?

On étudie aussi un peu de géométrie et beaucoup de calcul mental. Chaque élève disposant d'une ardoise, d'une craie et d'un chiffon, la maîtresse pose une question que toute la classe doit résoudre de tête, sans répondre ni écrire. Après un bref moment de réflexion, la maîtresse donne un premier signal et chaque élève doit alors inscrire sur son ardoise le résultat qu'il a trouvé mentalement. Au second signal, proche du premier, les ardoises sont brandies vers l'institutrice qui, en quelques instants, peut lire toutes les réponses, féliciter ceux qui ont trouvé le résultat exact, faire recalculer ceux qui se sont trompés. Une fois les ardoises posées sur le bureau, et les chiffres qui s'y trouvaient, effacés ; un nouvel exercice recommence. On économise ainsi les cahiers en n'y inscrivant que le strict nécessaire.

La géographie est la matière préférée de Monique. Pour elle cette leçon est propice au rêve et aux voyages, d'autant plus que nous étudions aussi les pays d'Afrique et d'Asie comme le Maroc, l'Algérie, Madagascar, Le Cambodge ... Nous apprenons à situer sur la carte de France les régions, les villes, les fleuves, les montagnes, ainsi que les mers et les océans, mais aussi les régions de production de la vigne, du blé, de l'élevage, du fer et de la houille. Au dos de cette carte murale, il y a la carte muette, sans indications écrites, et là, bien sûr, les choses se compliquent ! On apprend beaucoup « par cœur ». Nous récitons de mémoire, les départements français avec leur préfecture et leurs chefs-lieux, les fleuves et leurs affluents, les massifs, les bassins. Nous devons être capables de reproduire ces cartes à main levée⁴. Parfois, la maîtresse dessine les contours de la France à l'aide d'un tampon encreur



L'histoire de France est une des mes grandes passions. On l'apprend surtout sous forme d'anecdotes : Henri IV et la poule au pot, Saint Louis sous son chêne etc.... Il faut quand même, et je dirais même surtout, retenir les principales dates : Alésia, la mort d'Henri IV, La bataille Marignan, le règne de Louis XIV.

J'aime beaucoup les leçons de choses durant desquelles on étudie l'anatomie, le monde végétal, les minéraux et les métaux, les mouvements atmosphériques, les nuages, la pluie et la neige. On y acquiert aussi les premières notions de physique et de chimie tels que la pesanteur, l'électricité, le magnétisme. C'est l'occasion de faire des expériences comme faire pousser un haricot. Nous sommes capables de dessiner les différentes parties du corps d'un être humain ou d'un animal tel que la vache, le lapin ou le poisson. C'est aussi une leçon de vocabulaire car il faut retenir le nom des os du squelette, des dents, des différentes parties d'une fleur, et bien d'autres choses encore.

En classe, on travaille sur le « cahier de brouillon » et on recopie nos exercices sur le « cahier du jour ». Ce cahier doit être très bien tenu : traits tirés à la règle, pas de ratures ni de taches. Pourtant, avec le porte-plume, il y a parfois quelques pâtés... le « cahier du soir » est destiné aux devoirs faits à la maison. Une fois par mois, nous tremblons quand approchent les

3 Dessin de Monique Coignet illustrant le poème « le vieux moissonneur »

4 Dessin de Marie Louise Coignet. Cahier de géographie : « la Bretagne ».

compositions que nous faisons sur le « cahier mensuel ».

Un « cahier de roulement » est tenu chaque jour, par les élèves, à tour de rôle. C'est une sorte de témoin que la maîtresse conserve dans la classe, peut-être pour montrer à l'inspecteur (l'inspecteur, je ne crois pas l'avoir vu de toute ma scolarité ; pourtant, nous en parlions et redoutions sa venue).

Le samedi après midi est consacré aux travaux manuels pour les garçons, à la couture et au tricot pour les filles, à la gymnastique et au dessin pour tous. Au dire de Marie, Roger ¹⁰ est très doué, en particulier lorsque qu'il dessine des rangées de parapluies.

N'oublions pas le solfège et le chant qui font partie des épreuves du certificat. On apprend des chants traditionnels, « Vent de la plaine », « par les rues tranquilles », mais aussi « La Marseillaise ».

Par les rues tranquilles

Je vais radieux

Egayant la ville

De mes chants joyeux ...

Politesse et discipline sont la règle. On dit « Bonjour » et « au revoir ». Pour entrer en classe, il faut d'abord se mettre en rang et se taire. Quand une personne étrangère entre dans la salle, nous devons nous lever en silence et nous rasseoir au signal de la maîtresse. Lorsque nous voulons intervenir, il ne faut surtout pas oublier de lever le doigt et attendre d'être autorisé à prendre la parole. Pour aller aux toilettes, c'est les deux mains qu'il faut lever, parfois accompagnée d'un « M'dame ! » si c'est urgent. Les latrines se trouvent dans la petite cour de derrière, de son estrade la maîtresse peut nous surveiller. Constituées de trois cabinets séparés, celui du milieu (le seul possédant un siège) est réservé à l'institutrice.



Pendant la classe, pas de bavardages, si nous chuchotons avec notre voisin, attention à ne pas se faire prendre, c'est la punition assurée !

Pour cela la maîtresse a le choix. Les punitions les plus courantes consistent à aller au coin derrière le tableau, copier 100 fois une phrase du style : « Je ne dois pas bavarder en classe », conjuguer un verbe à tous les temps, être privé de récréation en passant celle-ci sans bouger le nez collé au mur, ou encore faire après la classe des exercices supplémentaires. Une petite claque, un coup de règle sur les doigts ne sont pas rares. Quand notre comportement est jugé vraiment intolérable, c'est le mari de l'institutrice qui nous réprimande en hurlant : ça barde pour notre matricule ! Si on reçoit une calotte, on ne s'en vante pas à la maison au risque de s'entendre dire « t'en as eu une, t'en veux une autre » ?

Aux actes s'ajoutent parfois des paroles humiliantes. Je me souviens très bien du bonnet d'âne. Celui qui ne travaille pas en est coiffé pendant que l'ensemble de la classe le raille en entonnant « hou les cornes, hou les cornes ... » le pouce et l'annulaire pointés vers lui. Parfois, avec des pincettes à linges, la maîtresse accroche dans le dos à la vue de tous le cahier ouvert à la page tachée ou mal écrite. Heureusement que l'on ne m'a jamais fait cela, je me serai fourrée dans un trou de souris.

La maîtresse est sévère et nous la craignons. Face à l'institutrice on a toujours tort. Marie en fera la douloureuse expérience.

Un jour, Madame Milot écrit au tableau l'énoncé d'un problème de robinets ou de trains, peu importe. Il y a une erreur dans l'énoncé qui rend toute solution impossible. « Alors ? » dit l'institutrice en s'approchant de nous après avoir effacé le tableau. Nous sommes quatre filles impuissantes à résoudre un problème que la maîtresse se complait à qualifier de facile. Silence d'Alice et de Jeanine ¹¹ qui sait parfois se montrer insolente. Marie elle ose dire à la maîtresse « Madame, il y avait une erreur dans l'énoncé. ». Traitée de menteuse, Marie refuse de retirer ce qu'elle a dit et au lieu de s'excuser elle ajoute « non je ne mens pas, si le tableau n'était pas effacé, vous verriez que c'est la vérité ». L'institutrice s'énerve, Marie persiste, et le face à face dure, dure Jusqu'à ce qu'elle soit renvoyée chez elle. Marie en gardera un souvenir amer, par la suite elle écrira en parlant de son ancienne institutrice que « sa tête ressemblait à une chaussure ou à celle d'un cheval » et que « maîtresse n'est pas loin de détresse »

Je n'ai pas le souvenir d'une véritable scène de chahut, bien qu'il y eu quelques comportements propres à semer le désordre dans la classe et à remettre en cause pendant un instant l'autorité de la maîtresse. Faire du tapage, bousculer ou taquiner est plutôt l'apanage des garçons. Le plus souvent l'intention n'est pas méchante pourvu que cela procure un peu de plaisir en profitant d'un instant de faiblesse de l'enseignante: Il ne s'agit pas d'une agression proprement dite, même si on ne sait pas toujours où sont les limites de la plaisanterie.

Au fond de la classe, parce que turbulent pour ne pas dire insupportable, Robert ¹² occupe seul un bureau. Devant lui est assise Monique qui, cela dit sans l'encenser, travaille bien et est plutôt calme et disciplinée. A l'époque elle a des grands cheveux coiffés en nattes derrière le dos. C'est alors que, sans raisons particulières, Robert saisit les deux nattes, et la tire pour la « fourrer » dans sa case. Elle a « braillé » autant de surprise que de douleur ! La punition a été immédiate pour le perturbateur : un petit tour derrière le tableau.

Une autre fois c'est une jeune institutrice qui fait les frais de ces espiègleries. Madame Milot est souvent malade et se fait remplacer pendant ses absences. Les garçons ont trempés leur porte plumes dans l'encrier et ont lancé de l'encre dans le dos de la suppléante. S'ils avaient eu affaire à monsieur Lechat, instituteur remplaçant lui aussi, c'est un coup de bâton qu'ils auraient reçu. Robert s'en souvient lui qui s'est retrouvé attaché au poteau et battu à coup de matraque.

La maîtresse n'a pas à proprement parler de « chouchous ». Ses enfants Pierre et Michel effectuent leur scolarité dans les mêmes conditions que les autres élèves, en classe ils l'appellent Madame et ne bénéficient d'aucunes prérogatives. Il est cependant certain que les bons élèves sont souvent plus appréciés car ceux sont eux qui mettent en avant ses qualités d'institutrice. Malheureusement certains, mi-ignorés mi-méprisés, garderont un souvenir amer de ces années passées à

l'école de Lucy. Bien que considérée comme étant une bonne institutrice, Madame Milot a, selon certains, quelques préjugés contre les enfants placés en considérant ces derniers comme étant le fruit de l'immoralité. La présence de ces enfants surcharge les classes et offre à la maîtresse un prétexte pour ne pas s'occuper de tous avec la même impartialité. Sensible aux différences de traitements Bernard¹³ dit avoir ressenti un sentiment d'injustice face à un manque d'attention interprété comme un signe de désamour. Il évoque encore cette période avec un peu d'amertume « c'était comme cela, voilà tout ... ». Monique garde en mémoire le traitement réservé à certaines de ses camarades comme Josette¹⁴ ou Danièle¹⁵ que la maîtresse n'avait pas voulu présenter au certificat d'études.

Il y a de la concurrence entre les élèves de la classe avec pour enjeu la première place. Je livre un combat acharné avec Bernard¹⁶ mon rival. Tous deux bons élèves, c'est à qui sera mis à l'honneur en occupant pour un mois le bureau du premier rang.

Les « bons points » difficilement gagnés sont très facilement repris. Le bavardage, un rire, le fait de se retourner, d'être agitée, de faire tomber trop souvent ses affaires et ils sont rendus ! On les garde soigneusement, on les compte et recompte avec plaisir jusqu'au moment où le total de dix étant atteint, l'heureux possesseur peut demander à la maîtresse de les échanger contre une image.

A la récré, il y en a une le matin et une l'après-midi, on parle, on crie, on court et on rigole, en un mot on se défoule mais chacun dans son espace. Les garçons coté potager de l'instituteur, les filles coté préau. Les billes sont, par excellence, le jeu des garçons; elles sont le plus souvent en terre cuite, quelque fois en verre. On joue aussi aux osselets ou à la toupie : un jeu d'adresse qui consiste à chasser la toupie de son adversaire du territoire de jeu. Les filles préfèrent la corde à sauter, la marelle ou à balle contre le mur. Quand il fait beau, les groupes se forment pour jouer aux quatre coins, aux gendarmes et voleurs, à chat perché.

Dans notre école il n'y a pas de cantine. A midi je rentre manger à la maison. Les enfants habitant loin apportent leur repas et le font réchauffer sur le poêle. Songez ! Huit kilomètres aller retour par les sentiers parfois boueux, c'est beaucoup pour les petites jambes de 6 ans. L'hiver, ils restent dans la salle de classe, sitôt la belle saison, ils s'installent sous le préau. D'autres, comme Monique⁴ rentrent chez eux ou déjeunent chez l'habitant les jours de mauvais temps. Ces jours là, si elle n'est pas partie avec sa gamelle, c'est sa maman qui amène son repas en allant chercher le pain. Elle mange chez Monsieur Burgunder qui a son atelier de menuisier rue saint Martin.



Ouvrier au travail fort apprécié, Marie le décrit comme étant un homme grand, rieur et calme, sa femme est très sale et souvent avinée. Leur fils Bernard¹⁷, au demeurant très gentil, a passé la plus grande partie de sa scolarité au fond de la classe. Monique raconte qu'elle est passée un matin pour déposer sa gamelle alors que Bernard prend son déjeuner. Celui-ci s'étonne de ce qu'il y a dans son bol : il est en train d'avaloir des poils de barbe, sa mère ayant fait chauffer le lait dans la gamelle utilisée quelques instants plus tôt par son père pour se raser. D'autre fois le déjeuner est pris dans la salle du café de Madame Pierre rue du Bourg Basson. Son mari est coiffeur. Elle n'est pas commode, on mange dans le bistrot sans avoir le droit de bouger. C'est elle qui nous enseigne le catéchisme, on aura l'occasion d'en reparler.

Il n'y pas de femme de ménage, ce sont les élèves qui, à chacun leur tour, assurent leur service. Les garçons rentrent le bois et nettoient les toilettes, les plus jeunes des filles ramassent les papiers sur le sol, les plus grandes balaient, essuient les tables, enlèvent la poussière sur les meubles et la cheminée. A chacun son coin et l'école est propre.

Après la classe, la maîtresse nous accompagne jusqu'à la grande rue pour s'assurer de notre sécurité. Un soir, alors que nous allions nous disperser, nous avons vu arriver au loin une vieille dame toute vêtue de noir qui revient du cimetière. Prise par un besoin urgent, elle se soulage tout naturellement dans le caniveau devant tout les gamins, provoquant un immense éclat de rires !

On ne traîne pas dans les rues, surtout que certains ont des petites corvées à faire. Une fois rentrée, j'avale un morceau de pain puis je m'installe pour faire mes devoirs. Contrairement au village, l'écluse de lichères n'est pas raccordée au réseau d'électricité. On s'éclaire avec une lampe à pétrole suspendue au plafond. Quand le combustible fait défaut, on utilise une lampe à carbure. On se réveille alors le lendemain avec les narines toutes noires. Il s'agit le plus souvent d'un exercice de français et un problème (que nous faisons sur le « cahier du soir ») ainsi que des leçons d'Histoire ou de Géographie et des listes de mots pour préparer une dictée. Il faut apprendre par cœur, au mot près, les récitations et les tables de multiplication. Nous y consacrons beaucoup de temps. C'est surtout maman qui surveille notre travail et nous fait réciter les leçons. Certains enfants n'ont pas cette chance, ils sont peu aidés, voir pas du tout. Tous n'apprennent pas avec les mêmes facilités. Marie Louise¹⁸ a du mal à retenir ses leçons « ça ne peut pas rentrer, j'ai un os là » disait elle en désignant son front du doigt.

Les grandes vacances commencent début juillet et la classe ne reprend que le 1er octobre. Trois mois de vacances, quelle chance ! Mais à Noël et à Pâques, nous n'avons que trois ou quatre jours de vacances et seulement deux jours à la Toussaint. Le 1er mai et le 11 novembre comme aujourd'hui sont fériés.

Jean et Bernard ne jouent pas avec les autres enfants du village, même pendant les vacances. Ils sortent peu de la maison de leurs parents nourriciers. Une des rares sorties dans le village consiste à accompagner madame Crozier au lavoir. La brouette est presque aussi grosse que les petits porteurs, encore jeunes, mais déjà costauds, Le jeudi ils remontent le village jusqu'à

la croix des vignes pour prendre à gauche l'ancien chemin de Lichères. C'est là le long des Lagots jusqu'en Bardenne⁵ qu'ils ramassent le crottin des chevaux pour fertiliser le jardin. Les jours où ils n'en ramènent pas, ou peu ; ils sont soupçonnés de l'avoir fait exprès, alors la soupe est maigre ...

Alice joue avec Jean¹⁹ chez sa grand-mère Madame Verain qui l'élève depuis la disparition de ses parents. Mais ces moments sont trop courts à son goût. Jean doit travailler au jardin ou rentrer du bois., il n'a pas trop le droit de s'écarter.

D'autre fois, elle retrouve Michèle²⁰ dans une cabane adossée au pignon de l'école dans le verger de la propriété de ses parents. Un espace bien à elles, un peu secret, un repaire idéal où elles peuvent s'installer pour vivre leurs histoires, inventer, rêver et jouer⁶. Un jour d'été, elle est allée voir ses grands parents en vélo à Etas la Sauvin en compagnie de Roger, quarante kilomètres aller et retour ! En ce temps là il y avait moins de circulation.

Le jeudi et pendant les vacances, quand elle ne reste pas à l'écluse, Monique retrouve Jacqueline²¹ à l'entrée du bourg. Elles grimpent aux arbres comme des garçons, traînent dans les champs se roulent dans l'herbe. Parfois Bernadette²² rejoint la petite bande.



Les enfants ont classe tous les jours de la semaine de 09h à midi et de 02h à 05h. Sauf le jeudi, jour où la plupart d'entre eux vont au catéchisme⁷. L'instruction républicaine et l'enseignement du catéchisme font bon ménage. La plupart des enfants reçoivent une éducation religieuse et font leur communion. Madame Pierre fait office de catéchète. Chaque jeudi les enfants de Lucy, Misery et Lichères se réunissent dans son couloir pour y recevoir la bonne parole. Il y a pourtant largement de la place dans la salle à manger, mais l'entrée nous est interdite. La maison est comme un musée. Madame Pierre n'a pas la fibre pédagogique, elle n'a pas la manière avec les enfants et se montre sévère, les punitions sont fréquentes. Rares sont ceux qui ne se sont jamais retrouvés à genoux sur le carrelage.

Beaucoup de garçons se souviennent avoir été enfants de chœur. Ils sont habillés d'une soutane rouge (noire pour les sépultures) et d'un surplis blanc. Plus tard ils ne porteront qu'une aube. Les filles ne peuvent servir la messe mais seulement répondre aux prières en restant hors du chœur. Une fois j'ai demandé à l'abbé pourquoi il ne faisait pas servir la messe aux filles. Il me répondit : On ne s'en sortirait jamais, pense qu'il faut reprendre neuf fois le « Kyrie eleison » et que c'est l'abbé qui dit la dernière ; comme les femmes veulent toujours avoir le dernier mot, on n'en finirait plus !.

Pour servir aux enterrements ayant lieu pendant la semaine, les enfants de chœur doivent demander l'autorisation de s'absenter. Pour porter l'extrême-onction à un malade un jour de classe, le curé frappe au carreau de la porte de l'école pour que la maîtresse libère un enfant. C'est toujours accordé mais pas forcément de bonne grâce.

Alice raconte que ses parents, sa maman surtout, étant très pratiquants il n'est pas question de ne pas assister à un office. A neuf ans elle pianote un petit peu alors, sans avoir suivi d'éducation musicale soutenue et avec des connaissances en solfège ne dépassant pas le niveau scolaire, l'abbé Viellot lui apprend à jouer de l'harmonium. C'est un sport complet: on pompe avec les pieds, on joue et on tire les jeux avec les mains. C'est comme cela que, pas très à l'aise mais d'une main appliquée, elle accompagne les chants à la messe le dimanche et aux enterrements la semaine. Ces jours là c'est sa maman qui demande à Madame Milot l'autorisation de s'absenter pendant la messe.

Le mois mai est traditionnellement le mois de Marie. Chaque jour après l'école on récite son chapelet ou l'on chante un « salut » dans l'église. Madame Bellanger a sa place attirée juste sous la chaire. La pauvre est incontinente. Pour les enfants, c'est à qui ne se mettra pas à côté d'elle.

5 Toponyme de parcelles situées dans les hauts de Lucy

6 Les traces de la cabane encore visibles sur le pignon de la mairie, disparaîtront prochainement avec l'agrandissement projeté de la salle des fêtes.

Alice est la plus jeune

7 Les communiantes de gauche à droite : Clémence Hambourger, Régine Theurel, Monique Coignet, Ginette Prunier, Solange Fournier. Les communiantes : Guy Lamy et serge personne de chaleix

Difficile de commencer l'année sans passer par la photo de classe. Une fois par an, la visite du photographe est toujours un grand jour pour les élèves, certains ont fait un effort particulier pour s'habiller en conséquence avant de prendre la pose sous l'œil attentif de la maîtresse. À une époque où les images sont rares, la photo de classe demeure une de celles auxquelles on reste le plus attaché car elle fixe ce qui va devenir le souvenir d'une année passée avec les camarades. Souvenir d'autant plus vif que la venue du photographe et la prise de vue donnent lieu à un véritable cérémonial. Que ce soit une photo de groupe, un portrait individuel ou de fratrie, elle va figurer en bonne place sur la cheminée ou dans l'album de famille, entre le cliché du bébé, de la fillette, ou de la première communiant. Pour les familles, il ne s'agit pas d'une dépense anodine. En 1955 la photo individuelle est vendue 120 francs⁸ à une époque où ouvrier perçoit un salaire de 3700 francs par mois⁹.



Le « DEPP » avant le « CERTIF ». A la fin du Cours Moyen 2e année (à 11-12 ans) les élèves passent le diplôme d'études préparatoires créé par le régime de Vichy en 1942 avant de disparaître à la libération. Cet examen permet de distinguer les jeunes élèves intelligents et travailleurs et conditionne leur entrée dans le secondaire (sixième)

Je me souviens avoir pleuré le soir où Madame Milot est venue plaider ma cause auprès de mes parents pour que ces derniers acceptent de me laisser continuer mes études. « On était à table et c'était la dernière limite pour s'inscrire, la maîtresse croyait en mes capacités, mais hélas mes parents n'avaient pas les moyens. ». A cette époque si on n'a pas la chance d'être boursier, l'enseignement secondaire est coûteux, les lycées sont peu nombreux, il faut être pensionnaire, ce qui ajoute à la dépense.

« À la Chandeleur, l'hiver se meurt ou prend vigueur » Ce dicton s'est vérifié de manière éclatante deux ans après l'hiver 1954 et l'appel à la solidarité envers les sans abris lancé par l'abbé Pierre sur les antennes de Radio-Luxembourg.

Après un mois de janvier exceptionnellement doux, une chute extrêmement brutale des températures se produit dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1956. Cette vague de froid va durer plusieurs semaines, pas un seul jour sans gel en février. L'Yonne charrie des glaçons et des embâcles¹⁰ se forment en amont des biefs, des ponts, des écluses et des barrages. La circulation est rendue très difficile en raison de la neige et du verglas. C'est à cette période que Monique contracte la jaunisse. Très malade elle reste près d'un mois et demi sans aller à l'école. Après plusieurs jours d'absence, la maîtresse passe prendre des nouvelles, peut-être pense-t-elle qu'elle profite des mauvaises conditions climatiques pour rester à la maison, ce qui est loin d'être le cas. Enfin guérie, notre petite malade reprend le chemin de l'école vers la mi-mars, à peine trois mois avant le certificat d'étude. Pas question de ne pas se présenter à l'examen. Sans perdre de temps, tous les soirs à cinq heures après les cours il faut mettre les bouchées doubles pour rattraper le retard et commencer les révisions. Devant l'enjeu l'institutrice ne sera pas économe de son temps.

Le 19 juin 1956 Monique retrouve Clémence qui est scolarisée à Crain. Toutes deux sont convoquées pour subir les épreuves tant redoutées qui doivent sanctionner leur parcours scolaire. Pour l'examen du certificat d'études, tous les enfants du canton se rendent dans la même école, les candidats de Lucy à Coulanges ceux de Lichères à Vezelay. De bon matin la petite rue montant au dessus de l'église s'emplit d'écoliers inquiets, de parents rassurants, de badauds curieux et d'enseignants plus prévenants qu'à l'habitude. Madame Milot prend ses candidats sous son aile et leur prodigue ses derniers conseils. Parmi les garçons et les filles mêlés pour la circonstance se côtoient fanfarons et pleurnicheurs. Quand les portes de la cour de l'école s'ouvrent c'est la ruée jusqu'à ce que le dernier candidat franchisse le portail et que les battants se referment devant les accompagnateurs. A ce moment la l'inquiétude est à son comble. Désormais le sort en est jeté.

A l'appel de son nom chacun se présente avant de se diriger vers la salle d'examen.

La matinée voit se dérouler les épreuves principales: rédaction, dictée et grammaire, problèmes d'arithmétique. L'après-midi, la Commission d'examen nous interroge sur l'Histoire, la Géographie et les leçons de choses. Puis ce sera le sport et l'épreuve de chant, le dessin et la couture. Pendant ce temps les épreuves écrites sont corrigées par les examinateurs. Pour être reçu, il faut n'avoir eu zéro ni en orthographe, ni en calcul, avoir obtenu la moyenne à l'ensemble rédaction-orthographe-calcul-sciences et avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Les résultats sont proclamés le jour même, en fin d'après-midi. On se réunit sous le préau et là, l'inspecteur appelle ceux qui sont reçus. A Lichères, Alice est rentrée chez elle dans l'incertitude, elle doit attendre le lendemain pour éclater de joie ou tomber en sanglots ... ce sera les rires !

Clémence décroche le précieux sésame. Monique est reçue première du canton sur 65 candidats Elle fait ainsi honneur à Geneviève son aînée lauréate quelques années auparavant. En 1949 Alice est elle aussi reçue première du canton. A cette occasion un beau livre « David Copperfield » lui est remis en récompense par Monsieur Beaufumé alors notable à Festigny (selon ses souvenirs).

On est fier alors de finir sa scolarité à 14 ans avec le « certifi » en poche. Notre réussite est tout aussi importante pour les maîtres et maîtresses qui en tirent satisfaction et orgueil au prix d'une comparaison sans indulgence avec leurs collègues. C'est la preuve de leurs propres compétences, bien qu'aucune promotion ne soit liée à ces succès. A ce petit jeu, madame Milot a de bons résultats. Il faut dire que c'est les enseignants qui choisissent les élèves qu'ils présentent. Danièle aurait été écartée

8 Montants figurant au dos de la photo de Monique Coignet.

9 Il s'agit d'anciens francs. Le nouveau franc mis en circulation le 1er janvier 1960 vaut 100 fois moins. Aujourd'hui le pouvoir d'achat de 3 700,00 Anciens francs de 1957 est le même que celui de 75 Euros en 2017. (Convertisseur francs/euros, www.insee.fr).

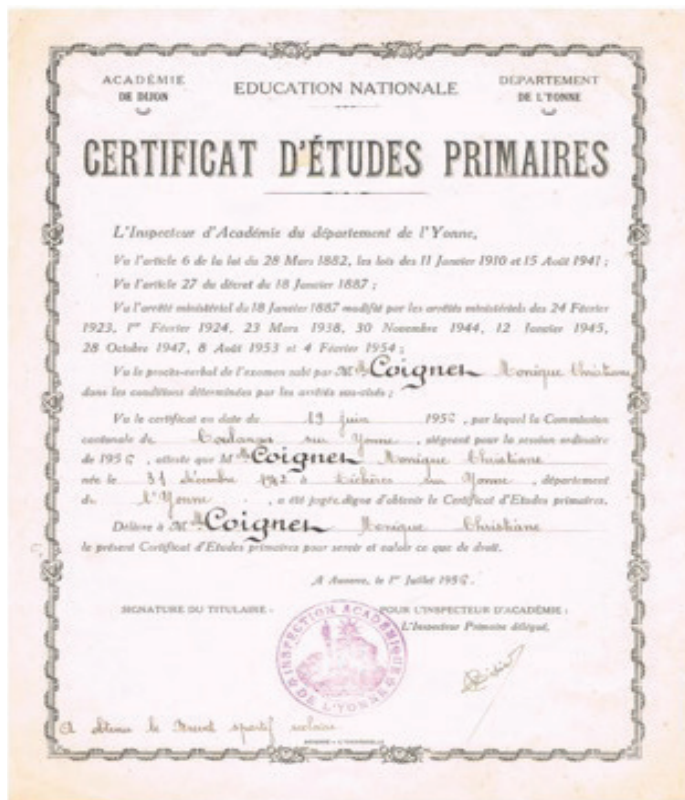
10 Masse d'objets (bois, glaces) emportés par les eaux puis bloqués dans le lit de la rivière par un étranglement du lit notamment au niveau d'un pont, d'un pertuis ou d'une écluse.

sans l'insistance de sa nourrice madame Chevaut qui l'a présentée elle-même. Elle ne sera malheureusement pas reçue. Etre présenté par l'institutrice est méritoire; obtenir le précieux parchemin est une performance.

Une fête, organisée à la l'année scolaire et annonce la municipalité au grand salle de classe on installe élèves jouent des scénettes chants. Le couloir sert de costumes fabriqués par leurs prendre leur courage à devant l'assistance. Monique sa maman aidée d'une de sucettes et de bombons a la maison des sucettes écoles.

A 14 ans, certificat en poche Rares sont ceux d'entre pour obtenir le brevet ou le baccalauréat. S'en Le passage obligé de la qu'un souvenir, les vacances d'euphorie. Le simple fait à la contrainte de la messe adolescent un semblant de attendant qu'un nouveau fait de notre entrée dans la Jean Landrier pharmacien à le père d'Alice, C'est donc tout naturellement qu'il propose après l'obtention de son certificat d'étude de l'employer comme conditionneuse dans son laboratoire. Elle y restera environ cinq ans. Marie suivra de longues études qui lui ouvriront les portes des Etats unis avant son retour en France. Que ce soit en famille ou à l'école, Monique se consacrera dès son plus jeune âge aux enfants.

D'autres rentreront en apprentissage ou travailleront à la ferme. A cette époque l'agriculture française est constituée par une majorité d'exploitations agricoles de petites et de moyennes dimensions économiques, où le travail est assuré par une main-d'œuvre familiale.



fin du mois de juin, clôture les vacances d'été Le maire et complet y assistent. Dans la une estrade sur laquelle les de théâtre ou interprètent des loges ou les acteurs mettent les soins. Les plus timides doivent deux mains pour se produire raconte que pour l'occasion ancienne foraine marchande habitant « la place », fabriquaient vendues au profit de la caisse des

ou non, une page se tourne. nous qui poursuivront les études élémentaire, ce qui est déjà bien, est fini de l'école communale. communion solennelle n'est plus d'été se passent dans une espèce de ne plus être obligé de se plier du dimanche créé en chaque liberté dont nous profitons en rythme s'impose à nous par le vie active.

Coulanges est bien copain avec l'employer comme conditionneuse dans son laboratoire. Elle y restera environ cinq ans. Marie suivra de longues études qui lui ouvriront les portes des Etats unis avant son retour en France. Que ce soit en famille ou à l'école, Monique se consacrera dès son plus jeune

Notes de fin

1 Alice Valtat épouse Clouseau née en 1935 habitait route de Coulanges sur Yonne. Son père était l'un des maréchaux-ferrants du village. Elle a 9 ans quand, de retour de Clamecy en 1944 elle est scolarisée à Lucy jusqu'au certificat d'études en 1949.

2 Yvonne Coignet, habitait au Bois de Bèze. Cousine de Monique Coignet (épouse Millot) et tante de Daniel Coignet de retour au village dans la maison familiale rue du Bourg Basson.

3 Yvon Lescot, habitait au Bois de Bèze.

4 Marie Depussé écrivaine et psychanalyste née le 31 décembre 1935 et décédée le 15 août 2017 à Blois. Durant la seconde guerre mondiale, elle a vécu une partie de son enfance à Lucy, rue Saint Martin, période qu'elle évoque dans son livre : Les morts ne savent rien.

5 Monique Coignet épouse Millot née le 31 décembre 1942, elle fait sa rentrée des classes à Lucy en 1948 et passé son certificat d'étude en 1956. Elle habitait à l'écluse sur la route de Châtel. C'est la maman de Jean Louis, premier adjoint et animateur du « bon accord ».

6 Bernard Plaut Réside rue du haut, il habitait à l'époque à l'angle de la rue de fontenotte et du Bourg Basson. Actuellement la ferme de Jean-Charles et Céline Faucheux.

7 Madame Milot, institutrice à Lucy. Sans lien de parenté avec Jean Louis. Son mari Paulin Milot était maire de Lucy de 1949 à 1957.

8 Alice Gaucher épouse Salvador, dans son enfance elle habitait à Lichères. Elle réside à Lucy depuis 1955. Son frère Bernard a été scolarisé à Lucy.

9 Octave Frédéric Olivier Roncelin (il se faisait appeler Olivier) est né le 20 mars 1886 à Charbuy. Son père était marchand de volailles au hameau de Chaumoïs à Charbuy. Nommé à Lucy sur Yonne en septembre 1911, il est l'instituteur de Gustave Coignet, grand père de Jean Louis. Sergent au 346^e RI, il est tué devant Verdun le 04 septembre 1916.

10 Roger Vaillant né le 19 mars 1935. Habitait rue saint Martin .

11 Jeanine Crozier habitait rue du haut. Monsieur Crozier travaillait aux

produits chimiques de Clamecy, Madame Crozier avait en garde des enfants de l'assistance.

12 Robert Gabillot, enfant placé chez madame Chevaut.

13 Bernard et Claude Guerillot, enfants placés chez Monsieur et Madame Crozier (rue du haut). Bernard réside maintenant à Courson les Carrières. Ils ont fréquenté l'école de Lucy entre 1949 et 1951. Ils termineront leur scolarité à Molesmes.

14 Josette Mangematin, placée chez Monsieur et Madame Crozier

15 Danièle Jallet, placée chez Monsieur et Madame Chevaut

16 Bernard Gaucher

17 Bernard Burginder, Habitait rue saint Martin Dans les années 60 il sera appariteur de la Mairie chargé de parcourir les rues du village afin d'annoncer au son du tambour les événements de la commune et les instructions de la mairie.

18 Marie Louise Coignet : sœur de Monique

19 Jean Bottet, Habitait 19 rue d'en haut, actuelle maison de Jean Louis Millot.

20 Michèle Clérin Habitait rue du bourg Basson.

21 Jacqueline Vaillant. Habitait rue saint Martin , c'est la sœur de Bernard.

22 Bernadette Godart. Habitait rue du bourg Basson.

Ils ne sont pas cités dans le texte mais restent présents dans les mémoires.

Jean Guérin, Habitait rue du moulin sur les bords du canal .

Jacques Verain, Médecin il venait en vacances à Lucy en dessous de l'église .

Jeanine et Denise Verain, Filles de Robert Verain, boulanger à Lucy .

Rose Camelin et George Darenne

Guy Chevaut

Et bien d'autres

Luc François

JANVIER - JUIN 2019

Fournil : Le 12 janvier
Tous les 1^{ers} samedi des mois
de février à juin 2019

Venez nombreux déguster
de délicieux pains
dans la bonne humeur !

- Le Feu de la Saint Jean sera organisé par
Lucy en Fête 2^{ème} quinzaine de juin



- Un cassoulet sera organisé
par « **La Sanglière** »
1^{ère} quinzaine de Mars

RECETTE DE LA SOUPE IRANIENNE
ORGE ET AGNEAU

Ingrédients (6 pers.)

- 400gr d'épaule d'agneau
- 100gr de pois chiches
- 200gr d'orge perlée
- 3 cuil. à soupe de crème fraîche épaisse
- jus de citron
- 2 oignons moyens
- 1 bouquet d'herbes fraîches (aneth, persil plat, coriandre, ciboulette)
- 2 cuil. à soupe de menthe hachée
- 2 cuil. à café de curcuma en poudre
- 1 cuil. à soupe d'huile de tournesol
- sel, poivre

Couper l'agneau en morceaux, puis les mettre dans un faitout. Ajouter l'oignon, l'huile, le curcuma, du sel et du poivre.

Verser 1 litre d'eau chaude et faire cuire à feu doux et à couvert pendant 1 heure.

Laver et égoutter les herbes.

Les ciseler et les ajouter dans le faitout ainsi que la menthe hachée (en conserver une petite poignée pour la finition).

Rincer l'orge à l'eau froide et l'ajouter.

Verser 1,5 litre d'eau. Mélanger et cuire à feu doux et à couvert pendant 2 heures en remuant souvent. Il ne faut pas hésiter à rajouter de l'eau si besoin.

Effiloche la viande si les morceaux sont trop gros, puis ajouter les pois chiches et laisser mijoter à nouveau 15 minutes à feu très doux.

Si on utilise des pois chiches secs, les mettre à tremper la veille dans un grand volume d'eau, puis les faire cuire pendant 1h dans de l'eau salée à découvert. S'ils sont en boîte, les rincer.

Mélanger la crème fraîche à quelques gouttes de jus de citron, puis ajouter ce mélange hors du feu. Rajouter les herbes fraîches réservées au moment du service.

Éplucher et couper finement les oignons.

PRÉPARATION
DE LA RECETTE

CALENDRIER - 2ème semestre 2019



SAMEDI 5 JANVIER À 14H

Assemblée générale de l'association suivie de la traditionnelle galette

VENDREDI 18 JANVIER À 18.30H

SAMEDI 19 JANVIER À 14H

« Mon chemin de Compostelle » : conférence de Luc François

SAMEDI 2 MARS APRÈS-MIDI

Carnaval

avec animation musicale



AVRIL - MAI - JUIN (dates précisées ultérieurement)

• Sortie en vélo et pique-nique à la Chartreuse de Basseville

• Conférence sur l'agriculture biologique, par Jean-Charles Fauchoux et la sauvegarde des forêts

UNE FOIS PAR MOIS (voir affichage)

• Soirée lecture « Les livres ont la parole »

LUCYTOYENS

• Assemblée Générale le **12 JANVIERS 2019**

• Une réunion publique spéciale eau potable dans le cadre de la XIV^{ème} semaine d'alternatives aux pesticides à Clamecy (Salle Romain Rolland)

le **SAMEDI 23 MARS** (sous réserve pour le lieu).

D'autres conférences et/ou réunions publiques sont en cours de finalisation

• Lucytoyens participe également au **RDV** de la marche pour le climat

• Et au **RDV** à Clamecy (devant la mairie) du mouvement « Nous voulons des coquelicots » chaque 1er vendredi de chaque mois

Association de loi 1901 -

Siège : 21, rue d'En Haut, 89480 Lucy sur Yonne

Adresse e-mail : leslucioles89480@gmail.com

Blog : www.assolucioles.wordpress.com